Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20260409-DEL20260409057-DE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2026

Le vingt février deux mille vingt-six à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la mairie, au nombre de **quinze**, suite de la convocation faite le **2 avril 2026**
Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de quinze.

Étaient présents : MM. L'HOSTIS-LE DIAGON Stéphanie, NEDELLEC Morgane, LE TROUHER Erwan, GUILLEMOT Marianne, LEGRAND Benoît, ROBIN Evelyne, LE BADEZET Cédrick, MAUGRAIN Agnès, TAYLOR Martin Peter, JOBIN Nadine, JÉGAT Éric, LE SAEC Sébastien, LE GAL Nathalie, CHESNAY Cédric et CLÉQUIN Cindy.

Étaient absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : GUILLEMOT Marianne

Délibération n° 57 – 09 04 2026

VALIDATION AVP-ÉTUDES D'AVANT PROJET RÉNOVATION DES PONTS DE NIZIAU ET DE LANN BLOMEN

Madame la Maire présente à l'assemblée la phase avant-projet, concernant la rénovation des Ponts de Niziau et de Lann Blomen, réalisés par l'entreprise SCE, maître d'œuvre.

Il convient de valider ces avant-projets en date du 03/03/2026, afin de pouvoir continuer l'avancée des dossiers et de prévoir les phases suivantes.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **15 voix pour, 0 contre, 0 abstention** :

- **DECIDE** de valider la phase AVP, de la société SCE
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Ainsi fait et délibéré en séance publique,

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
La Maire, Stéphanie L'HOSTIS LE DIAGON

La secrétaire de séance,
GUILLEMOT Marianne



